

*Article paru dans la « Lettre d'informations du CEH » no 36, mi 2006*

## **DIJU : voyage dans l'Ancien Régime, de Bellelay à Moutier-Grandval**

Emma Chatelain

Le Dictionnaire du Jura (canton du Jura, Jura bernois et Laufonnais) sur internet, DIJU, a ouvert ses portes en octobre de l'année dernière. Projet mené à bien par la Société jurassienne d'Emulation et son Cercles d'études historiques, il ne cesse de s'agrandir, d'accueillir de nouvelles notices, biographiques, thématiques, géographiques, historiques, littéraires, culinaires ou encore archéologiques. Les notices augmentent et avec elles les liens à faire entre elles. Parcourir le DIJU en sautant d'une notice à l'autre permet des périples passionnants.

Nous vous proposons ici, à titre d'exemple, un petit voyage à travers l'Ancien Régime. Voyageons à travers le DIJU et voyons où nous portent ses notices.

Point de départ : Bellelay et ses abbés.

Nous connaissons 42 abbés de Bellelay, de Gérolde (1142-1179) à Ambroise Monnin (1784-1797). Dès la fin du 15<sup>e</sup> siècle, l'abbé, dignitaire de poids puisque président de l'assemblée des Etats du pays, va souvent se retrouver en conflit avec le prince-évêque. Ce dernier aura finalement le dessus et en 1741, Bellelay est exclue des Etats. Ambroise Monnin, le dernier abbé en retrouvera la présidence pour une courte période.

Plusieurs possibilités s'offrent maintenant à nous pour continuer notre périple : plus de renseignements sur les Etats de l'Evêché ? les princes-évêques ? ou l'un des abbés ? En effet, depuis la notice consacrée aux abbés de Bellelay, des liens nous emmènent vers ces différents sujets. Choisissons le premier puisqu'il semble que les Etats de l'Evêché aient joué un rôle important dans la vie de l'abbaye de Bellelay.

2<sup>e</sup> étape : les Etats de l'Evêché

Les Etats sont des assemblées regroupant des représentants du clergé, de la noblesse et des bourgeoisies urbaines, présentes dans la plupart des pays de l'Europe chrétienne du 13<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle.

Dans l'Evêché de Bâle, ces Etats sont appelés Etats de l'Evêché. Leur origine n'est pas connue avec certitude mais la première assemblée pourrait dater du 16<sup>e</sup> siècle. L'année de la dernière assemblée, par contre, est connue avec certitude : 1791.

L'abbé de Bellelay en est le président-né mais lors des troubles de 1730-1740, Jean-Baptiste Sémon, alors abbé de Bellelay, prend position contre le prince-évêque. C'est pour cette raison que la présidence lui est retirée. Il est alors remplacé par François Jacques Chariatte.

Ce nom va nous permettre de poursuivre notre voyage, en nous intéressant d'un peu plus près à ce personnage.

3<sup>e</sup> étape : François Jacques Chariatte

Originaire de Delémont. Né en 1700, décédé le 5 juin 1765. Chariatte est président des Etats de 1741 à 1765 alors qu'il est custode du chapitre de Moutier-Grandval puis prévôt de ce chapitre (1763-1765).

Docteur en droit canon et en droit civil, il est chanoine de Moutier-Grandval dès 1721 (il succède à son oncle François Ory), custode dès 1738 et finalement prévôt. Il est élu président des Etats à l'unanimité mais le prince-évêque Jacques –Sigismond de Reinach-Steinbrunn

n'accepte de ratifier cette élection qu'à la condition que Chariatte soit nommé à titre intérimaire seulement.

Avec le syndic Billieux, Chariatte rédige un *Rapport ou mémoire* concernant les griefs des Etats qu'ils remettent au prince-évêque en 1742. Il est aussi l'auteur d'un *Mémoire pour l'église collégiale de Moutier-Grandval contre le Prince-Evêque de Bâle* et d'un *Historicum insignis Ecclesiae collegialis Monasterii Grandis-Vallis leve quodam ac breve specimen. Anno 1764*. Son manuscrit, terminé à Delémont en 1764, retrace l'histoire du chapitre jusqu'en 1764. Son neveu, le chanoine Fidèle Bajol, complète l'histoire de la collégiale jusqu'en 1802 (1814).

Après avoir parlé du prévôt de Moutier-Grandval, il est temps maintenant de se renseigner sur ce chapitre.

4<sup>e</sup> étape : le chapitre de Moutier-Grandval

L'activité du chapitre de chanoines de Moutier-Grandval est attestée du 12<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle.

D'abord monastère bénédictin, dirigé par un abbé, il est transformé en chapitre au début du 12<sup>e</sup> siècle, avec à sa tête un prévôt. Dominé dans un premier temps par l'Eglise de Bâle et ses princes-évêques, le chapitre passe ensuite sous domination bernoise, si bien que Bâle ne peut rien faire pour empêcher l'introduction de la Réforme dans la Prévôté.

En 1792, les chanoines sont chassés de Delémont par l'invasion française. Ils s'établissent alors à Moutier puis à Soleure et se séparent en 1798, lors de l'entrée des Français dans cette ville. Cette date marque donc la fin du chapitre de Moutier-Grandval.

Elle marque aussi, pour nous, la fin du voyage. Même s'il pourrait durer encore. Saviez-vous par exemple que l'on peut mourir en avalant, par mégarde, de l'arsenic ? Tapez donc le mot « arsenic » dans le moteur de recherche du DIJU, vous pourriez être surpris ! Mais bon, ceci nous emmène déjà au 19<sup>e</sup> siècle, une autre époque, et avec elle un nouveau voyage, une nouvelle histoire.